

EXTRAIT
du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp
Séance du lundi 27 mars 2023

Le vingt-sept mars 2023, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 20 mars 2023, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Mme MANCASSOLA Chantal, 1^{ère} adjointe au maire.

Membres présents : Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. DONNART Jean-Guy, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoint, M. KERHERVE Guy, Mme ZIEGLER Evelyne, M. STEPHAN Philippe, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, M. GOUDALLIER Benoît, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. BUHE Thierry, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme LE HOUEROU Annie, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme VAROQUIER Lydie, M. ROBLIN Gaël, représentés par Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme CORBEL Peggy, M. Tugdual LE LAY.

Absent : M. GAUTIER Christophe.

Secrétaire : M. LE LAY Tugdual.

DEL2023-03-06- COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT DE GOURLAND

Rapporteur : Houssain Aatach.

Le compte administratif relatif au lotissement de Gourland se présente comme suit :

	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	118 683.52 €	164 061.58 €	282 745.10 €
Dépenses	118 683.52 €	158 575.30 €	277 258.82 €
Résultat	0.00 €	5 486.28 €	5 486.28 €

Le Compte administratif relatif au lotissement de Gourland est en conformité avec le Compte de Gestion de la Trésorière Principale.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Par **23 voix POUR**, (Chantal MANCASSOLA, Marie-Agnès POGAM-PIRIOU, Jean-Guy DONNART, Peggy CORBEL, Houssain AATACH, Déborah BIZIEN, Charles MONFORT, Guy KERHERVE, Evelyne ZIEGLER, Philippe STEPHAN, Annie LE HOUEROU, Isabelle TISSIER, Alix BRISSONNEAU, Armelle LE BLEIZ, Benoît GOUDALLIER, Myriam SANZ, Lydie VAROQUIER, Anne DUCLOS, Yoann LE BARS, Sébastien BONBONNY, Sandy COZIC, Tugdual LE LAY et Gaël ROBLIN)

Et **3 abstentions** (Christine LALANDE, Roger HERVE et Thierry BUHE)

- **ADOpte** le Compte administratif 2022

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
La Présidente

Chantal MANCASSOLA

